

DOSSIER DE PRESSE



© Loïc Bel / CD31

JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU 2023

Déplacements de Sébastien Vincini, président du
Conseil départemental de la Haute-Garonne

Mardi 21 et mercredi 22 mars



DOSSIER DE PRESSE

Sommaire

LE MOT DU PRÉSIDENT	3
UN CONTEXTE INÉDIT	4
21 MARS :	
• MISE À DISPOSITION DES 5 RETENUES D'EAU DU TOUCH	6
22 MARS :	
• NOUVEAU RÉSERVOIR D'EAU POTABLE DE PRÉSERVILLE	7
• NOUVELLE STATION D'ÉPURATION D'AURIAC-SUR-VENDINELLE	8
• VISITE DU CENTRE D'EXPLOITATION RÉSEAU 31 DE LA MONTAGNE NOIRE	9

DOSSIER DE PRESSE

Le mot du Président



À l'occasion de la Journée mondiale de l'eau du 22 mars, j'ai tenu à mettre en lumière, et sur le terrain, les projets portés par le Conseil départemental de la Haute-Garonne pour la protection de la ressource en eau.

L'emballlement climatique et la crise de l'eau qui s'annonce, nous obligent à prendre des mesures d'urgence mais également à engager et renforcer des actions pour le moyen et le long terme.

L'année 2022 a fait prendre conscience, à ceux qui en doutaient encore, que l'eau c'est la vie. L'eau est un bien commun qui doit à tout prix être préservé, protégé et surtout partagé. Que ce soit pour la sécurisation de l'eau potable, le maintien des activités industrielles et agricoles ou la protection des milieux naturels et de la biodiversité, nous devons nous adapter et anticiper. C'est pourquoi nous sommes déjà à la tâche pour sécuriser l'approvisionnement de l'été 2023 après une sécheresse hivernale inédite.

Au Conseil départemental de la Haute-Garonne, nous avons pris nos responsabilités dès 2017, en pilotant le Projet de territoire Garon'Amont. En menant de grandes concertations avec tous les acteurs de l'eau et avec un panel citoyen, nous avons ainsi engagé des actions concrètes à court, moyen et long termes, que ce soit sur le petit ou le grand cycle de l'eau. Certaines de ces actions nous permettent d'ailleurs de faire face à la situation de crise actuelle.

Aujourd'hui, l'heure est à la sobriété pour tous les usages de l'eau. Mais il faut aussi repenser notre aménagement du territoire haut-garonnais, avec des expérimentations novatrices, des investissements ciblés et durables et des coopérations intelligentes pour préserver la ressource. Au Conseil départemental, nous avons la capacité de changer les choses et il est de notre responsabilité d'agir.

Sébastien Vincini

*Président du Conseil départemental
de la Haute-Garonne*

UN CONTEXTE DE CRISE INÉDIT

En 2022, les périodes répétées de canicules et la persistance d'un temps sec du printemps jusqu'à l'automne, ont nécessité d'importants prélèvements d'eau, notamment pour l'irrigation, qui ont réduit fortement le débit des principaux cours d'eau sur l'ensemble du territoire français. Le département de la Haute-Garonne a quant à lui connu un épisode historique de sécheresse avec l'ensemble du département en alerte renforcée.

L'hiver 2022/2023 présente une autre situation inédite dans tout le pays, la sécheresse hivernale, et la Haute-Garonne n'est pas épargnée. Avec 32 jours consécutifs sans pluie, notamment en février, les réserves naturelles ou artificielles et les nappes phréatiques ne sont pas remplies pour assurer un soutien d'étiage cet été. Les pluies tombées ces derniers jours ne rattrapent aucunement le retard accumulé et l'on ne peut présager des précipitations qui auront lieu au printemps.

La situation actuelle préfigure les situations de crises auxquelles les pouvoirs publics, les acteurs économiques et l'ensemble de la population vont devoir faire face dans les années à venir : un déficit des ressources en eau nécessaires pour assurer la préservation des milieux aquatiques et répondre aux différents usages individuels et collectifs.

L'étude prospective « Garonne 2050 », réalisée par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne entre 2011 et 2013, a révélé qu'en l'absence de mesures fortes d'adaptation et de préservation des ressources naturelles, les débits naturels d'étiage seront en moyenne réduits de moitié pour le bassin de la Garonne.

Dans le cadre de ses missions de solidarité territoriale, le Conseil départemental de la Haute-Garonne est un acteur historique pour la gestion de l'eau sur l'ensemble de son territoire.

Fin 2017, face à l'accélération du réchauffement climatique, le Département de la Haute-Garonne a souhaité lancer une grande concertation sur la question de la préservation de la ressource en eau avec l'ensemble des acteurs concernés et la population. Ce Projet de Territoire, appelé Garon'Amont, a abouti en 2020 sur la définition d'un programme d'actions concrètes à court, moyen et long termes, qui doit permettre la poursuite du développement durable des territoires.



© Loïc Bel / CD31

DOSSIER DE PRESSE

Le projet de territoire Garon'Amont représente un financement global évalué entre 14 et 19 M€ sur la période 2020-2025, dont 8 M€ pourront être pris en charge par le Conseil départemental.

Certaines de ces actions sont déjà engagées et permettent ainsi de faire face, en partie, à la situation de crise actuelle.

Aussi, dès le 2 janvier, la cellule de prévention des crises du Conseil départemental s'est mobilisée pour agir sur tous les leviers dont elle a la charge. La priorité étant de sécuriser les réserves artificielles et naturelles actuelles, le Conseil départemental a signé en novembre dernier la mise à disposition de nouveaux volumes d'eau dans les retenues du Touch.

Le SMEAG, en concertation avec l'État et ses partenaires, a procédé précocement à des échanges avec EDF pour sécuriser les réserves d'eau des retenues dans les lacs hydroélectriques pyrénéens. EDF a ainsi décidé d'arrêter le turbinage pour la production d'électricité, afin de garantir les 70 millions de m³ nécessaires au soutien d'étiage de la Garonne cet été.

Par ailleurs, le Conseil départemental et ses partenaires, le BRGM, l'Agence de l'eau Adour-Garonne et Réseau 31, ont décidé d'accélérer l'expérimentation de recharge active sur la zone du Canal de Saint-Martory. Les travaux nécessaires sont en cours et les lâchers d'eau sur les zones identifiées vont démarrer à la mi-avril.

21 MARS À 10H

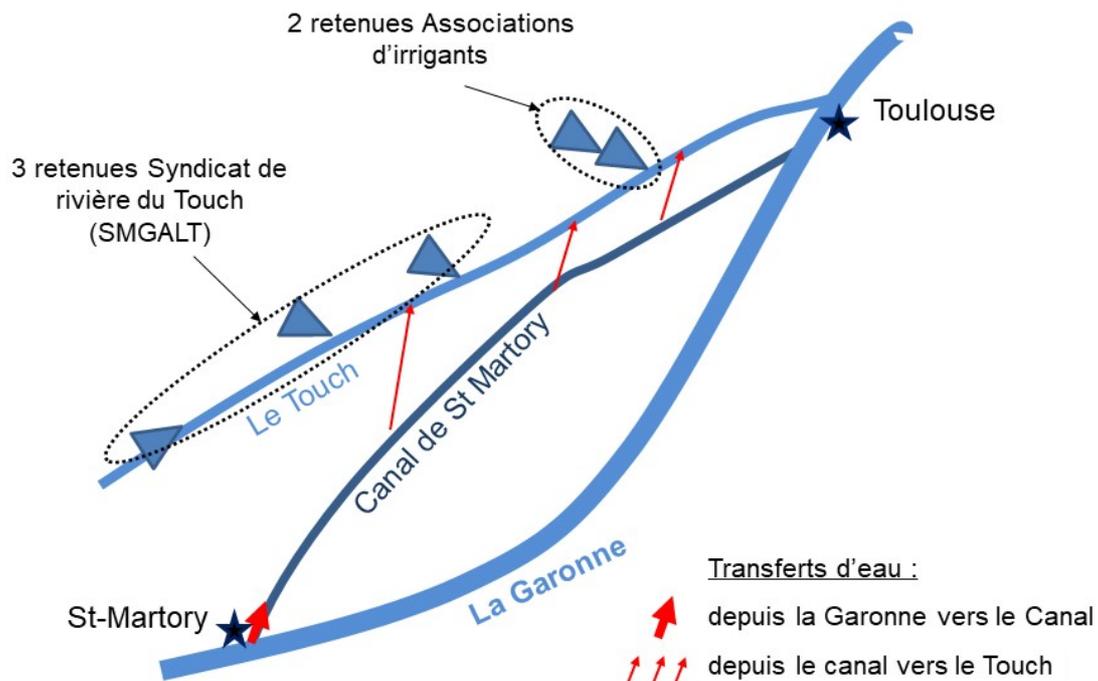
VISITE DES RETENUES DU TOUCH sur le barrage de la Bure à Poucharramet

Un accord de coopération a été signé en novembre 2022 pour la mobilisation de volumes d'eau non utilisés sur 5 retenues agricoles situées sur le bassin du Touch, appartenant au SMGALT (Syndicat Mixte Garonne-Aussonnelle-Louge-Touch) et à deux ASA (association syndicale autorisée) d'irrigants.

Les 5 retenues collinaires sont La Bure, Savères, Fabas, Cambernard et Parayre, pour un volume total stocké d'environ 11 millions de m³ dont 3,57 millions de m³ ne sont pas utilisés.

L'accord prévoit que, sur une durée de 20 ans, un volume de 2,6 millions de m³ pourra être mobilisé afin d'assurer le soutien d'étiage sur le bassin du Touch. Cette démarche permettra de réduire le prélèvement du canal en Garonne.

En contrepartie, le SMGALT et les ASA d'irrigants bénéficieront de subventions à hauteur de 70 % par l'Agence de l'Eau et de 10 % par le Conseil départemental, pour la réalisation de travaux règlementaires de mises aux normes des retenues pour retrouver leur capacité de stockage maximum.



DOSSIER DE PRESSE

Le pilotage et la gestion du soutien d'été seront confiés à Réseau 31 (en tant que gestionnaire du canal de Saint-Martory) et au SMEAG (en tant que gestionnaire du soutien d'été de la Garonne), en concertation avec les autres signataires (SMGALT, ASA, État, Agence de l'Eau Adour-Garonne et Conseil départemental de la Haute-Garonne).

Les volumes des 5 retenues seront disponibles à l'horizon 2024, lorsque les travaux de mises aux normes auront été réceptionnés et validés par la DREAL Occitanie.

Dès l'été 202, un accord a été signé avec le SMGALT sur une phase expérimentale de 1 million de m³ pour les années 2022 et 2023. Une partie de ce volume a d'ailleurs été utilisée durant la sécheresse estivale pour retarder et limiter les restrictions sur ce bassin versant.

22 MARS : EAU POTABLE & ASSAINISSEMENT VISITES DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

14H30 : VISITE DU NOUVEAU RÉSERVOIR D'EAU POTABLE DE LA COMMUNE DE PRÉSERVILLE

Pour assurer la distribution d'eau potable de qualité à une population du territoire en augmentation, Réseau 31 a mis en service un nouveau réservoir de 600 m³ en novembre 2022.

L'ancien réservoir, construit il y a plus de 50 ans, a été démolí car sa capacité était insuffisante et sa vétusté ne répondait plus aux normes actuelles de sécurité.

Le nouvel ouvrage permet d'augmenter les capacités de dessertes d'eau potable sur les communes de Prèserville, Saint-Foy d'Aigrefeuille, Lanta, Odars et Lauzerville, tout en renforçant la pression de service.

Le réservoir accompagne aussi le développement démographique des communes, en permettant le raccordement de 550 abonnés supplémentaires, pour la desserte de 985 abonnés au total, soit 2 150 habitants.

Le montant de l'opération s'élève à 1,43 M€ financée par Réseau 31 (65 %), le Conseil départemental de la Haute-Garonne (20 %) et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (15 %).



DOSSIER DE PRESSE

Les principales caractéristiques techniques :

- Volume 600 m³
- Hauteur : 38 m
- Alimentation : Gravitaire par réseau haute-pressure depuis l'Institut de la Montagne Noire
- Volet architectural travaillé pour l'insertion de l'ouvrage dans le paysage du Lauragais



15H20 : VISITE DE LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION D'AURIAC-SUR-VENDINELLE

Cette nouvelle station d'épuration qui sera bientôt mise en service répond aux nouvelles normes de rejet pour protéger le milieu naturel et au développement démographique de la commune d'Auriac-sur-Vendinelle.

Situé dans un périmètre de protection d'un monument historique, l'aménagement du site a fait l'objet d'un soin particulier avec des hauteurs d'ouvrages modérées, une végétalisation qualitative et la démolition complète de l'ancienne station d'épuration.



Reconstruite à proximité immédiate de l'ancien ouvrage, en dehors de la zone inondable, elle utilise la technologie de traitement des eaux usées de type biodisque (circulation des eaux usées sur de grands disques en rotation supportant les bactéries en charge de dépolluer ces eaux usées).

Afin de préserver la qualité de la faune et de la flore de la Vendinelle, un traitement plus poussé sur le phosphore a été réalisé sur la période estivale 2022.

Le montant de l'opération s'élève à 1,46 M€ financée par Réseau 31 (51 %) et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (30 %).

Les principales caractéristiques techniques

- Capacité : 800 Equivalents habitants(EH) extensible à 1200EH.
- Traitement renforcé de l'azote et du phosphore
- Optimisation des consommations énergétiques avec le choix d'équipements le moins énergivores possible.
- Exécutoire des eaux dépolluées : La Vendinelle

DOSSIER DE PRESSE

16H00 : VISITE DU CENTRE D'EXPLOITATION RÉSEAU 31 DE LA MONTAGNE NOIRE



Le Centre d'exploitation Montagne Noire couvre tous les besoins et toutes les missions de Réseau 31 sur le territoire des Commissions Territoriales : Sud-Lauragais et Vallée de l'Hers.

Son expertise permet d'optimiser la gestion et l'exploitation des ouvrages et des réseaux d'eau potable, d'assainissement collectif et non collectif, des eaux pluviales, de fourniture d'eau brute (irrigation).

La surveillance des ouvrages et des réseaux permet notamment une grande réactivité sur le terrain, notamment pour détecter les fuites d'eau dans les réseaux, en cas d'alerte de pollution, etc.

DOSSIER DE PRESSE

SERVICE DE PRESSE

Cécile van de Kreeke

Responsable des relations presse

cecile.van-de-kreeke@cd31.fr

05 34 33 33 72 – 06 24 66 05 30

ATTACHÉE DE PRESSE

Fabienne Pascaud

fabienne.pascaud@cd31.fr

05 34 33 30 65 - 06 47 74 60 58

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

1, boulevard de la Marquette
31090 Toulouse cedex 9

Tél. 05 34 33 32 31

HAUTE-GARONNE.FR

